



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Espace Caraïbes | 2015

Le Vauclin – Mallevault, lotissement Le Mérou Opération préventive de diagnostic (2015)

Nathalie Serrand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30668>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Nathalie Serrand, « Le Vauclin – Mallevault, lotissement Le Mérou » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30668>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Vauclin – Mallevault, lotissement Le Mérou

Opération préventive de diagnostic (2015)

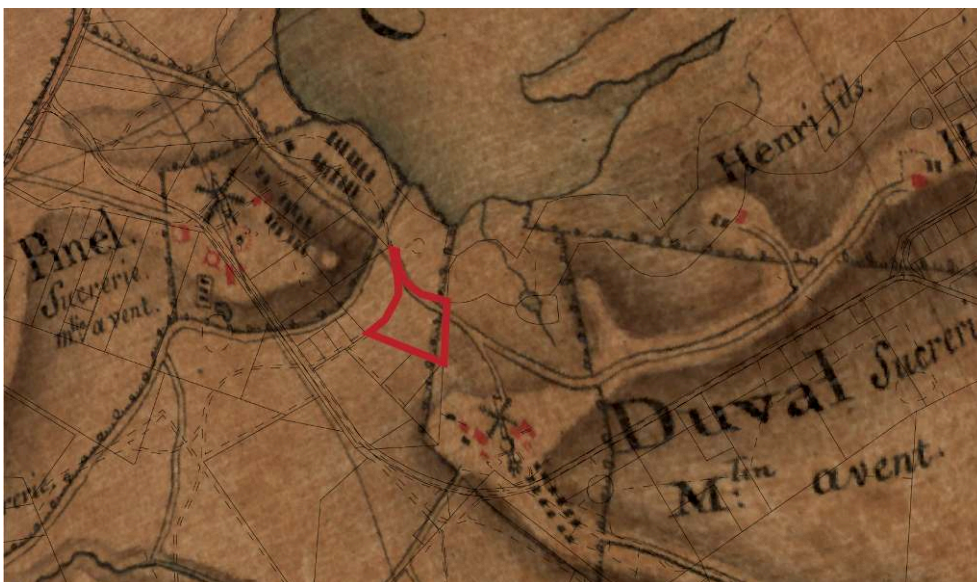
Nathalie Serrand

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 L'opération a concerné un terrain situé au sud de la commune du Vauclin, en bordure de côte du Cul-de-Sac de Paquemar, desservi par la route d'accès à la Petite Anse Macabou. Ce secteur se présente comme une zone de prairie de faible altitude (moyenne de 10 m), marquée par une légère pente en direction du nord et bordée au nord-ouest, en bas de pente, par le chemin de terre d'accès actuel au Cul-de-Sac.
- 2 Ce secteur côtier présente de nombreux indices et sites de la période précolombienne : Malevaux, à proximité immédiate, Paquemar, Pointe Faula et Macabou. Pour la période historique, le positionnement sur la carte ancienne de Moreau du Temple (1770) situe le terrain entre deux habitations sucreries du XVIII^e s., Pinel à l'ouest et Duval à l'est (fig. 1). Néanmoins, la carte ne figure aucune installation ni bâtiment particulier dans la zone d'emprise si ce n'est le passage, en limite nord, d'une voie de circulation d'axe nord/sud reliant les habitations Henry, Duval et Pinel à l'axe majeur en direction du bourg du Vauclin.

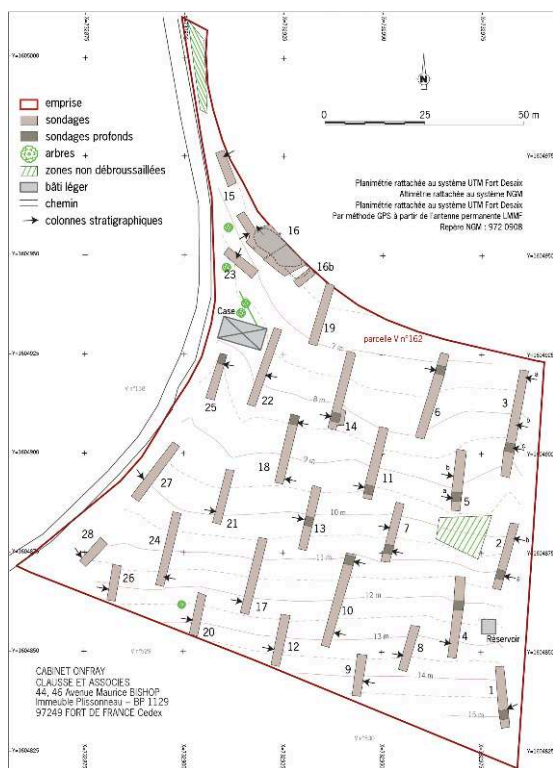
Fig. 1 – Positionnement de l'emprise sur la carte de Moreau du Temple (1770)



- 3 28 sondages (fig. 2) ont permis de sonder 10,2 % de la surface de 10 227 m². Ils ont révélé un substrat complexe dans cette zone positionnée à l'interface entre trois formations majeures :

- le complexe volcanique de base oligocène à l'est ;
- les éléments du complexe de calcaires volcanoclastiques miocènes à l'ouest ;
- la frange de formations de mangroves plus récentes en bordure côtière.

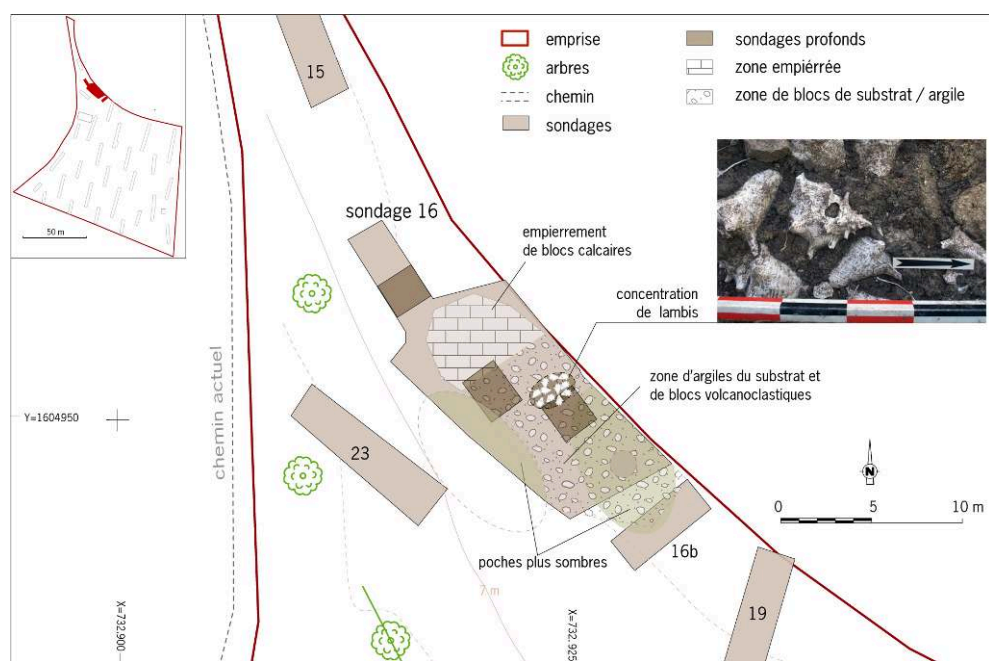
Fig. 2 – Relevé des sondages et des faits archéologiques



DAO : Cabinet Onfray.

- 4 Les sondages ont été menés de manière à vérifier la présence de ces formations de substrat. Leur niveau d'apparition varie entre 0,6 et 2,8 m sous la surface selon la position des sondages en haut de pente (sud-est) ou en bas de pente (nord-ouest). Le haut de pente présente un profil d'érosion et de faible sédimentation avec une faible épaisseur d'argiles d'altération du substrat devenant limoneuses en surface. Le bas de pente présente des épaisseurs importantes d'argile d'altération du substrat avec, localement, à la base, le développement d'argiles hydromorphes grises.
- 5 Du point de vue géomorphologique, un niveau de paléosol a été observé dans la portion orientale du terrain (sondages 1, 2, 3 et 6). Il apparaît dans les argiles d'altération, légèrement au-dessus des formations de substrat. Il se présente sous la forme d'un lit limono-argileux brun sombre, homogène, de faible épaisseur (5-10 cm maximum) ou dilaté et altéré en progressant vers le bas de pente et l'ouest. Aucun élément permettant de dater ce paléosol n'a été observé. Plus à l'ouest, au centre du terrain où le paléosol n'est plus présent, apparaissent des argiles hydromorphes grises compactes, très épaisses, observées jusque 2,5 m sous la surface.
- 6 Du point de vue archéologique, des éléments erratiques de mobilier historique ont été retrouvés, en faible nombre, sur l'ensemble du terrain, sous le niveau superficiel de terre végétale, avec une plus grande concentration dans la partie occidentale de l'emprise. Un seul vestige en place a été observé dans la portion la plus au nord du terrain (sondage 16 ; fig. 3).

Fig. 3 – Relevé détaillé de l'aménagement observé dans le sondage 16



Cliché et DAO : N. Serrand (Inrap).

- 7 Il s'agit d'un aménagement empierré occupant une surface de près de 67 m². Il consiste, sur son tiers nord, en une couche épaisse de 30 à 40 cm de blocs calcaires peu ou pas équarris, assemblés sans mortier (fig. 4). Cette surface empierrée est prolongée, au sud-est, par une zone formant une légère dépression dans les argiles, comblée, sur une épaisseur variant entre 20 et 45 cm, par des blocs volcanoclastiques altérés et des

paquets d'argile du substrat. Dans la portion orientale de cette zone, une poche ovale peu profonde (15-20 cm), de près de 2 m par 1 m, contenait des coquilles complètes de lambis (*Lobatus gigas*), essentiellement adultes (non matures, peu de labres épais). Aucune de ces coquilles ne présente de trace nette de chauffe ni de fracturation intentionnelle. Certaines présentent un orifice circulaire sur la spire, ménagé pour faciliter l'extraction de l'animal ; ce type d'orifice circulaire est traditionnellement plutôt observé sur les coquilles consommées à la période précolombienne.

Fig. 4 – Aperçus photographiques de la zone aménagée



Clichés : N. Serrand (Inrap).

- 8 L'aménagement apparaît, entre 80 et 90 cm sous la surface : il est posé dans les argiles d'altération du substrat et recouvert par une couche d'argile brun sombre. Au-dessus, vient un niveau d'argile brune qui apparaît déstructurée, en mottes et s'apparente à un remblai, puis le limon argileux brun correspondant à la terre végétale.
- 9 Les surfaces empierrées et comblées par les blocs volcanoclastiques incluent de nombreux éléments de mobilier dominés par des tessons de céramiques, parfois de grande taille, liées à l'industrie du sucre. S'y ajoutent quelques rares tessons, de petite taille, de céramique vernissée et de faïence, ainsi que quelques éléments de verre, de métal et de coquillages et un seul élément osseux. Ces artefacts sont parfois de grande taille, observés en place et ne paraissent pas avoir subi un piétinement ou une compaction importants. Ils forment un ensemble cohérent daté entre la seconde moitié du XVIII^e s. et le début du XIX^e s.
- 10 D'après le positionnement de l'emprise du diagnostic sur la carte de Moreau du Temple, datée de 1770, l'extrémité nord-ouest du terrain où se situe la structure 16.1 correspondrait à la zone de passage d'une voie de circulation d'axe nord/sud reliant les habitations Henry, Duval et Pinel à l'axe majeur desservant le bourg du Vauclin.

L'aménagement 16.1, pourrait donc être rapporté à cette voie dont on ignore la nature et le degré d'élaboration. Toutefois, aucune trace liée à la circulation, notamment de véhicules tractés, telles que des ornières ou une compaction des surfaces aménagées, ou encore une fragmentation extrême des mobiliers inclus, n'a été observée. Par ailleurs, les limites franches de la zone aménagée et l'absence totale de vestiges suggérant la présence de la voie de circulation au-delà de ce petit secteur amènent à pondérer cette interprétation.

- 11 Or, l'aménagement est situé en bas de topographie, dans le prolongement d'une zone de dépression observée au travers des sondages qui organise le terrain suivant un axe sud-est/nord-ouest. On doit donc envisager qu'il puisse aussi correspondre à l'aménagement de fond ou de bordure d'une petite dépression, humide, soit en rapport avec la voie pour le franchissement de zones inondables ou boueuses (gué ?), soit en tant que petite mare. Celle-ci aurait servi ensuite de zone de rejet d'éléments de mobilier, à la fin de son fonctionnement, soit entre la seconde moitié du XVIII^e s. et le début du XIX^e s. comme en témoigneraient les éléments retrouvés essentiellement à sa surface ou dans la portion supérieure de l'aménagement. La phase de fonctionnement de l'aménagement, qu'il s'agisse d'une petite mare ou d'un gué, serait donc antérieure à la seconde moitié du XVIII^e s. ce qui pourrait expliquer qu'elle ne soit pas précisément figurée sur la carte de Moreau du Temple de 1770.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt15znJ6Z4o>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHzPvM1dtWe>

Année de l'opération : 2015

AUTEURS

NATHALIE SERRAND

Inrap